

### Épluchures, restes alimentaires, invendus des marchés ... La filière biodéchets ligérienne se structure pour produire du gaz vert, et contribuer à rendre la région plus durable

**Les biodéchets représentent encore un tiers du volume des poubelles des Français. A compter du 1er janvier 2024, la loi prévoit que tous les particuliers et les professionnels puissent disposer d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets. Avec un potentiel mobilisable de plus de 135 000 tonnes supplémentaires de la collecte sélective des biodéchets chaque année dans les Pays de la Loire, le développement de cette filière représente de forts enjeux en termes de création d'emplois, de production d'énergies renouvelables et d'agriculture durable. Des solutions innovantes émergent sur le territoire, des acteurs comme GRDF, l'Agence d'urbanisme de la région nantaise et le MiN Nantes Métropole se mobilisent d'ores et déjà pour valoriser ces déchets notamment par méthanisation.**

#### Obligation du tri à la source pour tous, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024

A compter du 1er janvier 2024, tous les émetteurs de déchets (particuliers et professionnels) seront concernés par l'obligation du tri à la source des biodéchets. Pour répondre à cette obligation, des acteurs des Pays de la Loire travaillent de concert à la mise en place de solutions de prévention comme la lutte contre le gaspillage alimentaire mais également au développement de solutions innovantes de recyclage des biodéchets s'appuyant sur le compostage et la méthanisation.

Avec une production moyenne de 84 kg de biodéchets (par habitant ligérien et par an), il devient nécessaire de contribuer au développement de la filière de recyclage des biodéchets et à la diversification des solutions proposées.

#### La valorisation par méthanisation

La méthanisation issue de la valorisation des biodéchets va monter en puissance dans les Pays de la Loire. Actuellement, 11 unités valorisent des biodéchets dans la région et 23 projets sont suivis par les équipes GRDF. L'enjeu ? Valoriser plus de 135 000 tonnes de biodéchets dans les Pays de la Loire et accompagner la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire.

#### Une étude pour évaluer le gisement des biodéchets sur le territoire de Nantes Métropole

Depuis plusieurs années, Nantes Métropole s'est engagée dans une démarche volontariste de réduction de la production de déchets, de développement du tri sélectif et de la mise en place de compostage. La collectivité, compétente en matière de gestion des déchets ménagers, devra être en mesure de proposer à leurs usagers une solution adaptée de tri des biodéchets ; Des dispositifs de proximité (composteur de quartier, composteur de jardin et lombri-composteur) sont déjà mis en œuvre sur le territoire de Nantes Métropole. Une offre de service privée se développe par ailleurs, à destination des professionnels producteurs de biodéchets.

Cependant, les volumes traités pèsent peu face aux 50 000 tonnes de biodéchets alimentaires produites par an. Nantes Métropole travaille sur l'amplification de cette dynamique pour massifier le tri, la collecte et la valorisation des biodéchets de manière centralisée (plateforme de compostage et unité de méthanisation). Avant que tous les fonds de poubelles se transforment « en or vert », le chemin reste encore long tant les producteurs de déchets et les modes de gestion sont diversifiés. La réalisation d'un diagnostic précis s'imposait.

L'AURAN s'est attachée à réaliser une étude locale de la gestion des biodéchets. Elle permet d'améliorer la connaissance territoriale et d'affiner la compréhension des enjeux de cette filière sur le territoire métropolitain. L'évaluation du gisement des biodéchets alimentaires, le dimensionnement de la collecte à prendre en compte et les perspectives de valorisations sont autant de pistes concrètes et opérationnelles fournies aux élus pour la généralisation du tri à la source dans les communes du territoire.

## **MiN Nantes Métropole valorise déjà ses biodéchets en biogaz**

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire passe par la généralisation de l'obligation du tri à la source des déchets organiques. Elle ne concerne pour l'instant que les producteurs de plus de 10 tonnes/an comme le MiN. Premier marché d'intérêt national de France derrière Rungis, le Min Nantes métropole s'illustre en organisant, à grande échelle, une vraie politique de tri et de valorisation de ses biodéchets depuis 2019. En partenariat avec Veolia, 568 tonnes de déchets alimentaires non comestibles sont valorisées chaque année par méthanisation sur le site de Machecoul. Avec cette unité, une partie des biodéchets du territoire seront valorisés localement.

### **A propos de GRDF**

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (202 759 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contact Pays de la Loire

Baptiste Orinel – [baptiste.orinel@grdf.fr](mailto:baptiste.orinel@grdf.fr) - 06 47 64 90 19

